

Communiqué de presse à l'occasion de la
Journée mondiale de l'enfance du 20 novembre 2015

Manifeste pour une politique de la petite enfance

La Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau d'accueil extrafamilial ont élaboré un manifeste destiné à alimenter le débat sur l'éducation de la petite enfance. Les expériences d'apprentissage pendant les premières années de la vie constituent le fondement du développement de chaque enfant. Les décideurs du monde politique, de l'administration et de l'économie sont invités à œuvrer afin que les mêmes chances puissent être offertes à tous les enfants. Il importe notamment de mieux reconnaître la valeur des prestations d'accueil de haute qualité, d'offrir aux professionnels de la petite enfance des conditions de travail adaptées, de réduire la charge assumée par les parents et de développer une politique de la petite enfance portée par la Confédération, les cantons et les communes.

En septembre, le Conseil fédéral a mis en consultation sa nouvelle proposition, qui prévoit le déblocage d'un budget de 100 millions de francs supplémentaires pour la promotion des structures d'accueil de jour. Si l'on a ces dernières années de plus en plus pris conscience de l'importance des premières années de la vie, il reste de nombreuses lacunes à combler: dans les esprits, dans les lois, dans les structures et dans les budgets alloués. Tel est le constat posé par la Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau suisse d'accueil extrafamilial. «Nous devons davantage miser sur l'éducation de la petite enfance, d'après la conviction du droit des enfants à une éducation comme celle qui a animé les pionniers de l'enseignement élémentaire», a souligné Heinz Altorfer, vice-président de la Commission suisse pour l'UNESCO: «les aides de l'Etat ont en grande partie contribué à l'extension de l'offre et non à l'amélioration de la qualité du service. Or la fourniture de prestations de qualité est essentielle pour le développement des capacités cognitives et motivationnelles des tout-petits.»

Des conditions cadres fondées sur l'expérience

Le Manifeste pour la petite enfance en Suisse définit des conditions cadres sur la base de 24 projets menés depuis 2013 par les cantons, les villes, les crèches, les organismes de formation et de recherche ainsi que des partenaires de toutes les régions linguistiques. Il vise à alimenter le débat politique et sociétal. Les quatre exigences suivantes y sont formulées: 1. reconnaître la valeur et le potentiel à tirer de prestations de haute qualité destinées aux tout-petits; 2. offrir aux professionnels de la petite enfance la reconnaissance qu'ils méritent et des conditions de travail adaptées; 3. réduire la charge assumée par les parents grâce à un engagement financier plus important et garanti de la part de l'Etat et de l'économie; et 4. répartir clairement les compétences entre les communes, les cantons et la Confédération pour une politique de la petite enfance efficace.

Accueil extrafamilial: des besoins réels

En Suisse, près de 40% des enfants fréquentent une structure d'accueil de jour ou une famille de jour. «Ces enfants et leurs parents comptent sur un service professionnel de qualité qui considère en premier lieu le bien-être de l'enfant», explique Thomas Jaun, président du Réseau d'accueil extrafamilial, qui regroupe les principaux acteurs de l'accueil extrascolaire et extrafamilial. Cela ne saurait toutefois fonctionner si seulement deux tiers du personnel d'accueil sont satisfaits de leurs conditions de travail –une proportion bien moins importante que dans d'autres branches. La majeure partie des frais est par ailleurs à la charge des parents. Toujours selon Thomas Jaun, dans les pays voisins, les pouvoirs publics contribuent aux coûts de l'accueil extrafamilial à hauteur d'environ 75%, soit bien davantage qu'en Suisse, où cet apport est compris entre 33 et 62%.

Education de la petite enfance: un bon retour sur investissement

Plusieurs études prouvent qu'il est rentable d'investir dans la petite enfance et que les enfants qui ont bénéficié d'une éducation de qualité dans un cadre approprié seront plus tard en meilleure santé, plus heureux et plus épanouis. Développer une politique de la petite enfance permet d'offrir aux enfants de meilleures chances de vie et facilite leur intégration dans la société. Ernst Fehr, professeur d'économie à l'Université de Zurich, le confirme: «d'un point de vue économique aussi, investir davantage dans les structures d'accueil dédiées aux tout-petits pour les rendre accessibles aux couches de la population les moins favorisées et les moins éduquées est payant.»

La Commission suisse pour l'UNESCO et le Réseau suisse d'accueil extrafamilial publient aujourd'hui –Journée mondiale de l'enfance– le Manifeste pour l'éducation de la petite enfance en Suisse. Disponible en trois langues, ce document s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'engager: il résume concrètement la situation, offre des éléments de contexte, définit les actions nécessaires et propose des exemples de mesures ayant déjà fait leurs preuves.

Plus d'informations:

Miriam Wetter, directrice du Réseau suisse d'accueil extrafamilial
m.wetter@netzwerk-kinderbetreuung.ch, tél. 079 429 40 39
www.netzwerk-kinderbetreuung.ch

Dominik Büchel, Chargé de projets, Commission suisse pour l'UNESCO,
buechel@advocacy.ch, tél. 079 631 05 09
<http://www.unesco.ch/fr/comment/education/education-de-la-petite-enfance/>

*Le manifeste sera disponible en téléchargement en français, en allemand et en italien à partir du 20 novembre 2015 sous: www.netzwerk-kinderbetreuung.ch/appell.
Les journalistes peuvent se le procurer avant cette date auprès de Miriam Wetter.*